

SYNTHESE DES CIRCULAIRES DE NOTATION 2007
Modalités académiques

Académie	Obligation de remontée des entretiens d'évaluation au rectorat	Date de clôture campagne	Communication de la notation	Date des commissions d'harmonisation	Dates des CAPA	Écart de notes	Extraits « remarquables »
Aix-Marseille	Non évoquée	13 juillet	Après Com. d'Harm. (CH)	Courant octobre	Après le 12 novembre	-5 à +5	
Amiens	oui	20 juillet	Après CH	Non précisée	Non précisée	-5 à +5	
Besançon	Pas de circulaire accessible sur le site académique						
Bordeaux	oui	13 juillet : CASU 14 septembre : autres	Obligatoirement avant CH	fin septembre	courant décembre	-5 à +5	
Caen	Non évoquée	04 juillet	Après CH	du 10 au 14 septembre	début novembre	-5 à +5	
Clermont-Ferrand	oui	06 juillet	Après CH	2 ^{ème} quinzaine de septembre	Novembre/décembre	-5 à +5	
Corse	oui	13 juillet	Après CH	courant septembre	Pas d'information	-5 à +5	
Créteil	circulaire NON publiée						
Dijon	Pas de circulaire accessible sur le site académique						
Grenoble	Non évoquée	04 juillet	Pas d'information	Pas d'information	Pas d'information	-5 à +5	« Les notateurs primaires ne pourront noter que sur la base de points entiers (de +5 à -5). Les demi-points sont réservés à la commission d'harmonisation notamment pour ramener les notes de +5 à +4,5.» « Les propositions de note initiales ne devront pas être communiquées à l'agent. »
Guadeloupe	oui	29 juin	Après CH	Non précisée	Non précisée	-5 à +5	
Guyane	Pas de circulaire accessible sur le site académique						
Lille	Non évoquée	13 juillet	Après CH	17 au 21 septembre	22 au 26 octobre	-5 à +5	« Cette notation donnera lieu à l'attribution des réductions d'ancienneté, déterminées par <u>un quota académique</u> »
Limoges	Non évoquée	13 juillet	Non évoqué	fin septembre	courant novembre	-5 à +5	« Le projet de note devra tenir compte des notations précédentes qui seront rappelées à la commission d'harmonisation pour éclairer son examen des situations. » ; « J'invite donc les établissements à respecter dans les propositions qu'ils me transmettront le quota de 20% de l'effectif d'un même grade pouvant se voir attribuer la progression maximale de + 5. »
Lyon	Pas de circulaire accessible sur le site académique						
La Martinique	Pas de circulaire accessible sur le site académique						
Montpellier	Pas de circulaire accessible sur le site académique						

Académie	Obligation de remontée des entretiens d'évaluation au rectorat	Date de clôture campagne	Communication de la notation	Date des commissions d'harmonisation	Dates des CAPA	Écart de notes	Extraits « remarquables »
Nancy	Non évoquée	28 septembre	Après CH	novembre 2007	décembre 2007	-5 à +5	« assurer, pour un même corps au sein de l'établissement ou service, une répartition des notes qui se rapproche des proportions rappelées ci-dessus » (= respect des quotas nationaux au sein de chaque EPLE) ; « vous limiterez la progression de note dans vos propositions à + 4. Il sera ensuite de la responsabilité de la commission d'harmonisation de me proposer les agents pour lesquels la progression de note sera maximale.»
Nantes	Pas de circulaire accessible sur le site académique						
Nice	Pas de circulaire accessible sur le site académique						
Orléans	Non évoquée	13 juillet	Après CH	Pas de date	Pas de date	-5 à +5	
Paris	Non évoquée	13 juillet	Après CH	fin septembre/début octobre	fin novembre	-5 à +5	
Poitiers	Non évoquée	13 juillet	Après CH	Pas de date	Avant a fin de l'année 2007	-5 à +5	
Reims	circulaire NON publiée						
Rennes	Non évoquée	13 juillet	Avant CH « Je vous demande de recevoir chacun des agents pour lequel vous devez formuler une proposition d'évolution de note afin de lui donner tous éclairages utiles à la compréhension de la procédure, et de la proposition que vous lui annoncerez. »	Pas de date	Pas de date	-4 à +4	Les agents dont l'évolution de note se situera entre +1 et +4 entreront dans le champ des bénéficiaires de réduction d'ancienneté... Tous les agents placés par le 'notateur primaire' entre +1 et +4 se verront attribuer une réduction d'ancienneté... 80% d'entre eux recevront une réduction d'ancienneté de 2 mois... les 20% restant recevront une réduction d'ancienneté de 1 mois".
Réunion (la)	Non évoquée	13 juillet	Après CH	Pas de date	Pas de date	-5 à +5	
Rouen	Non évoquée	13 juillet	Après CH	Pas de date	Pas de date	-5 à +5	
Strasbourg	oui	13 juillet	Après CH	1 ^{ère} quinzaine d'octobre	2 ^{ème} quinzaine de novembre	-4 à +4	
Toulouse	Pas de circulaire accessible sur le site académique						
Versailles	Pas de circulaire accessible sur le site académique						

18 circulaires académiques ont été consultées.

Au moins 2 académies n'ont pas encore publié de circulaire au 28 juin 2007.

Points de vue académiques sur les écarts de notes : quelques exemples

PARIS	+5	entre+3 et +4,5	+3	+2,5	+1
	« Réservee aux agents qui ont atteint un niveau d'excellence dans la maîtrise des savoirs professionnels et se situent, par leur qualité personnelle et leur manière de servir, au-delà de ce qui est normalement attendu d'un collaborateur »	« Lorsque l'agent fournit un travail extrêmement satisfaisant et manifeste en plus un investissement particulièrement important dans ses fonctions ainsi qu'une grande maîtrise des savoirs professionnels à mettre en œuvre. »	« pour un agent qui assure de façon très satisfaisante les tâches qui lui sont confiées »	« lorsque les tâches attribuées sont effectuées de manière satisfaisante dans l'ensemble, mais avec quelques points à améliorer »	
CAEN	+4 à +5		+2,5 à +3,5		0 à +2
	« Pour un très bon agent s'investissant dans tous les domaines couverts par ses fonctions »		« pour un bon agent dont le travail donne globalement satisfaction mais qui peut encore améliorer certains aspects de son activité »		« pour un agent dont l'activité présente des points d'insuffisance à corriger »
ORLEANS	+5	+4 à +4,5	+2,5 à +3,5		0 à +2
	remarquable	excellent	bon		moyen